

**de B U L L E**

BCU, ms. L 1935/1

2001  
E. P. 19. 90

de B U L L E  
=====

1142/3 Nantelme de Bollo est témoin d'une donation faite par Girold Mayor de Cugy au couvent de Théla et confirmée par Guy évêque de Lausanne le 12.kal.II.1142 (43 n.s.)  
(MDR XII Montheron p.6.- ASHF X p.12)

1155 Humbert de Boloz est témoin d'un accord passé entre le cou-  
vent de Hautcrêt et Garnier de Palézieux, 1155 (MDR XII,  
Hautcrêt p.13.- ASHX p.19)

1177 Uldric est témoin avec Rodolphe mayor de Bulle (4), 1177  
(MDR XII Montheron p.29, 30 et XXII p.21.- ASHF X p.29)

- 1162-96 Rodolphe, mayor de Bulle, est témoin en 1162, 1172 et 1195/96 (MDR XXII p.13, 15, 20, 25)
- 1177 Rodolphe, mayor de Bulle est témoin avec Uldric de Bulle (3) 1177 (MDR XII Montheron p.29, 30 et XXII p.21)
- 1200 Rodolphe, chevalier, est témoin avec les chevaliers Pierre et W.de Bulle, 1200 (MDR VI p.206 et XXII p.27)

Bulle

5 - Raymond

v.1175 Raymond de Bollo est témoin v.1175 (LDA 46)

-- Conon n'est connu que comme père d'Albert (10) qui fut témoin en 1217 (RH 344.- AEF: Hauterive, 2e.suppl. 3)



- 1192 Rodolphe est cleric en 1192 (MDR VIII<sup>2</sup> p.284)
- 1212 Rodolphe est chanoine de Lausanne en 1212 (MDR VI p.352, 432 et VIII<sup>2</sup> p.284)
- Rodolphe est porté au nécrologe de Lausanne à la date du 11.IX (MDR VI p.655 et VIII<sup>2</sup> p.284)
- +av.1238 Rodolphe mourut avant 1238, année où fut dressé l'obituaire de Lausanne (MDR VI p.633 et ASHF X p.65)

- 1200 Pierre, chevalier, est témoin avec Rodolphe et W.de Bulle, chevaliers, 1200 (MDR VI p.206 et XXII p.27)
- 1220/1 Pierre, chevalier, mayor de Bulle, est témoin avec son frère le chevalier Vuillelme de Bulle, 5 des Ides de II 1220 (21 n.s.) (MDR VI p.211, 212)
- 1234 Pierre, mayor de Bulle, est cité avec son frère Vuillelme, 1234 (MDR VI p.213)
- Le chevalier Pierre, son épouse Frowy et leur fils Aymon sont mentionnés au nécrologe d'Humilimont aux dates des 1.I. et 10.VIII (AEF: Nécrologe d'Humilimont.- ASHF XII p.386)
- Comme il est mayor de Bulle, il est vraisemblable qu'il soit fils, ou petit-fils, du mayor Rodolphe (4).
- La commémoration de Pierre maioris de Bollo et d'Aymon son fils, qui ont donné 60 sols de cens, soit 30 au cellérier pour la pitance, et 30 pour leur anniversaire, était célébrée au couvent d'Humilimont à la date du 10.VIII (AEF: Nécrologe d'Humilimont, fo.38)

- 1200 Vuillaume, Pierre et Rodolphe de Bulle, tous chevaliers, sont témoins en 1200 (MDR VI p.206 et XXII p.27)
- 1215 Vuillaume est témoin en 1215 (MDR XXII p.28.- ASHF X p.42)
- 1221/<sub>2</sub> Vuillaume, chevalier, est témoin les 13. et 14. des kal. de I.1221 (MDR VI p.1224, 482)
- 1225-  
60 Vuillaume est témoin en 1225 (AEF: Hauterive B 1)- RH 366); 1227 (AEF: Hauterive M 5.- MDR XII p.32.- RH 375); 21.I.1229 (30 n.s.) (AEF: Hauterive X 2.- RH 387); XII.1229 (AEF: Hauterive VII 3.- RH 388); XII.1230 (AEF: Hauterive D F.- RH 398); 7. des kal. de III.1237 (38 n.s.) (MDR VI p.214, 217); 23.II.1238 (39 n.s.) (MDR XXII p.40, 41); IV.1239 (id. p.47); 12/17.III.1245 (46 n.s.) (FRB II, 256.- ASHF X p.73); 18.I.1255 (56 n.s.) (MDR XXII p.58); 5.III.1259 (60 n.s.) (ASHF XII p.424)
- 1228 Vuillaume fonctionne comme arbitre dans un différend existant entre le couvent de Hauterive et Aymon de Montagny, 9.IV.1228 (AEF: Hauterive 2.- RH 376)
- 1234 Vuillaume et son frère Pierre mayor de Bulle apparaissent à la 6e. férie ap. Ste. Lucie 1234 (MDR VI p.213)
- 1238/<sub>9</sub> Avoyer (avoué) de Berne, Vuillaume est témoin d'une vente faite par Guépa, dame de Montagny, et par son fils Aymon de Montagny, en faveur de l'église d'Interlaken, 10.II.1238 (39 n.s.?) (AEB: Fach Interlaken.- FRB II, 199)
- 1253 Vuillaume donne son consentement à la remise de fief faite par son fils Rodolphe (IV) en faveur d'Uldric de Vuippens, 22.VII.1253 (AEF: Titres de Vuippens 199)  
*Syndic de St. Hans Madelin.*
- 1254 En 1254, Vuillaume utilise un sceau scutiforme, d'env. 40 x 35 mm., dont la légende est: "(s.willer)MI.(militis d)E. BO(vllo)" : trois pals, et dans la pointe démarquée par un trait on croit pouvoir deviner un boeuf contourné (?) (AEV: C Va 62.- GISV 51, 5)
- 1227 Vuillaume de Bolo, chevalier, est témoin d'une donation de Guido de Montagny, chevalier, et de son fils Vuillaume et faveur du couvent d'Humilimont, VI.1227 (AEF: Humilimont H, 36)
- 1230 Willinus de Bullo, chevalier, est témoin du testament d'Albert de Richsberg, 1230 (AEF: Hautcrêt 2)

- 1217 Albert, fils de Conon de Bulle, est témoin en 1217 (AEF: Hauterive, 2e.suppl.3.- RH 344)
- 1228 Albert est témoin, 9.IV.1228 (AEF: Hauterive, 2.- RH 376)
- 1236 Elbert, qualifié de bourgeois de Fribourg, est témoin, 27.VI.1236 (AEF: Titres d'Illens 66.- RH 418)
- 1231 Albert est témoin à Fribourg le lendemain des SS.Jacques et Christophe ~~1221~~ 1231 (MDR VI p.608)

1215 Borcard de B. est témoin en 1215 (ASHF VI p.116.- RH 338)

1220/1 Vuillielme, cleric, est témoin avec Jehan de Bulle, cleric,  
5 des Ides de II.1220 (21 n.s.) (MDR VI p.212)

- 1228 Rodolphe de Nidau inféode la grande dîme de Courtion, Cour-  
nillens, Cormérod et la moitié de celle de Domdidier à  
Vuillelme de Cournillens, Uldric de Lucens, Hugo de Payerne  
et Pierre de Bulle, tous bourgeois de Fribourg, 1228  
(AF 1925 p.130)

- 1236 Rodolphe, cleric, est témoin avec André de Mettlen, cleric,  
27.VI.1236 (AEF: Titres d'Illens 66.- RH 418)
- 1265/6 Rodolphe, cleric, apparaît dans la cession des cures de Bulle  
et de Gruyères par le chapitre de Lausanne à Jehan (II) de  
Bulle, 8.III.1265 (66 n.s.) (MDR XXII p.4347)
- 1274 Rodolphe, cleric, est interrogé dans une enquête au sujet  
des droits appartenant à celui qui jouit du personnat de  
l'église de Bulle, 9.VI.1274 (ASHF III p.70)



- Aymon, fils de Pierre (I) de Bulle et de Frowy, est mentionné avec ses parents au nécrologe d'Humilimont aux dates des 1.I. et 10.VIII. (AEF: Nécrologe d'Humilimont.- ASHF XII p.386)
  
- La commémoration de Pierre maioris de Bollo, et d'Aymon son fils qui ont donné à Humilimont 60 sols de cens, soit 30 au cellérier pour la pitance et 30 pour leur anniversaire, se célébrait en ce couvent à la date du 10.VIII (AEF: Nécrologe d'Humilimont, fo.38)

- 1238 Rodolphe, fils de Vuillelme, apparait à Vevey dans une affaire du chapitre de Lausanne, dimanche av.Noël 1238 (MDR VI p.379)
- 1252 Rodolphe dit de Bulle, chevalier, du consentement de Jordane son épouse, d'Ambroise, Agnès et Rolette ses enfants, vend le village de Nonan et tout ce qui en dépend à l'Hôpital de Ste.Marie de Fribourg, 1252 (AEF: Hôpital I, 133; cartulaire de l'Hôpital I/1)
- 1253 Du consentement de Jordane, son épouse, d'Agnès et de Rolète ses filles, d'Aubert son frère, Rodolphe fait à Ulrich seigneur de Vuippens la remise d'un fief qu'il tenait de ce dernier, et ce pour le prix de 100 lb.et 50 s.laus; son père le chevalier Vuillelme donna aussi son consentement, 22.VII. 1253 (AEF: Titres de Vuippens, 199.- ASHF III p.69 et X p.86)
- 1261/2 Rodolphe donne en dot à sa fille Rolète, et à Martin Paccot épouse de cette dernière, la dime des Condémines au territoire de Bulle, et la lui garantie, 23.I.1261 (62 n.s.) (MDR XXII p.433)
- +av.1266/7 Rodolphe tenait très certainement la tour du Chaffa, près de Riaz, et il mourut avant le 8.III.1266 (67 n.s.) date à laquelle son fils Jehan de Bulle est dit fils de feu Rodolphe du Chaffa (MDR XXII p.434)
- La commémoration de Rodolphe de Bello, chevalier, qui donna toute sa terre d'Echarlens au couvent d'Humilimont pour son anniversaire, se célébrait en ce couvent à la date du 15.IV. (AEF: Nécrologe d'Humilimont fo.18)

- 1253 Aubert donne son consentement à la remise de fief faite par son frère Rodolphe (IV) en faveur d'Uldric de Vuippens 22.VII.1253 (AEF: Titres de Vuippens, 199.- ASHF III p.69)
- 1271 Aubert <sup>[du Chaffa]</sup> du Chaffa, chevalier, fils de feu le chevalier Vuilhelme de Bulle, fait une déclaration au sujet de certains cens, déclaration faite sur le pont du château de Vuippens, VI.1271 (AEF: Humilimont L 8<sup>2</sup>)

1266/7 Jacques, curé de Bulle, est cité comme oncle de Jehan de Bulle (23) qui était fils de feu Rodolphe du Chaffa, 8.III. 1266 (67 n.s.) (MDR XXII p.434)

-- Jacques n'avait reçu que les ordres mineurs (PAD II p.287)

- 1221/2 Jehan, chapelain de Bulle, frère de Jacques de Bulle, est témoin avec Vuillelme de Bulle, 9.II.1221 (22 n.s.) (PAD II p.288)
- 1220/1 Jehan, cleric, est témoin avec Vuillelme (II) de Bulle, 5 des Ides de II.1220 (21 n.s.) (MDR VI p.212)

- 1252 Ambroise, Agnès et Rolette, ainsi que leur mère Jordane, donnent leur consentement à la vente faite par Rodolphe (IV), leur père et époux, de leur domaine de Nonan en faveur de l'Hôpital de Ste.Marie de Fribourg, 1252 (AEF: Hôpital I, No.133)

- 1252 Ambroise, Agnès et Rolette, ainsi que leur mère Jordane, donnent leur consentement à la vente faite par Rodolphe (IV), leur père et époux, de son domaine de Nonan en faveur de l'Hôpital de Ste.Marie de Fribourg, 1252 (AEF: Hôpital I,133)
- 1253 Agnès donne son consentement à la remise de fief faite par son père Rodolphe de Bulle en faveur d'Uldric de Vuippens, 22.VII.1253 (AEF: Titres de Vuippens, 199.- ASHF III p.69)

- 1252 Ambroise, Agnès et Rolette, ainsi que leur mère Jordane, donnent leur consentement à la vente faite par Rodolphe (IV), leur père et époux, de son domaine de Nonan en faveur de l'Hôpital de Ste. Marie de Fribourg, 1252 (AEF: Hôpital I, 133)
- 1253 Rolette donne son consentement à la remise de fief faite par son père Rodolphe de Bulle en faveur d'Uldric de Vuippens 22.VII.1253 (AEF: Titres de Vuippens, 199.- ASHF III p.69)
- 1261/2 Rolette et son mari, Martin Paccot, reçoivent en dot de Rodolphe, père de Rolette, la dîme des Condémines, au territoire de Bulle, ainsi que des garanties, 23.I.1261 (62 n.s.) (MDR XXII p.433)
- +av.1326 Rolette mourut av.6.IV.1326, date à laquelle son fils Vuillèlme Paccot, de Vevey, fils de feu Martin, donna à son cousin Rodolphe (VI) de Bulle, cleric, pour services rendus, sa dîme des Condémines, au territoire de Bulle, ainsi que 22 poses de terre, au même territoire, que sa défunte mère Rolette avait reçues en dot de Rodolphe (IV) (AEF: Titres de Bulle, 38.- ASHF III p.79)



- 1266/7 Jehan, cleric, fils de feu Rodolphe du Chaffa, reçoit du Chapitre de Lausanne les cures de Bulle et de Gruyères dont il aura la jouissance après la mort ou la résignation de son oncle Jacques de Bulle; il devait payer 7 lb.laus. pour le personnat, au Chapitre de Lausanne, 8.III.1266 (67 n.s.) (MDR XXII p.434.- PAD II p.228, 229)
- 1280 Jehan fut curé de Bulle jusqu'en 1280 (PAD II p.287)
- 1277 Jehan n'était plus curé de Gruyères en 1277, année où il était remplacé par Dom Pierre (PAD ~~IX~~ VII p.71)
- Le nécrologe d'Humilimont place son anniversaire au 30.XI. (AEF: Nécrologe d'Humilimont)

- 1285 Conon fils de feu Rodolphe de B. vend à Vuillelme, évêque de Lausanne, diverses possessions au territoire de Batenteins IV.1285 (MDR XIX No.2011)
- 1286 Conon feu le chevalier Rodolphe de B., du consentement de sa femme Perrète et de ses enfants, Pierre, Rodolphe et Berthe, vend à Vuillelme, évêque de Lausanne, tous ses prés sis à Battentein et Montmoler, pour le prix de 40 sols laus.; par ce même acte, lui, ses enfants précités et ses autres enfants et leur descendance née et à naître, comme hommes libres de l'évêque de Lausanne, X.1286 (ASHF III p.56 et X p.146.- SDL II p.56, 57.- MDR XIX No.2020)

+av.1310 Vuillielme dit du Chaffa (probablement fils d'Aubert) mourut avant le 19.VI.1310, date à laquelle apparait son fils Vuillielme (IV) qui est dit fils de feu Vuillielme dit du Chaffa (MDR XXII p.446)

- Uldriette du Chaffa est mentionnée au nécrologe d'Humilimont à la date du 5.IV (AEF: Nécrologe d'Humilimont.- ASHF XII, p.386)

- 1277 Raymond de Donneloye vend à Vuillelme, évêque de Lausanne, un fief que Pierre de Bulle tient de lui, fief composé de 70 poses de terre sises au territoire de Bulle et de 8 maisons sises à Bulle, V.1277 (ASHF III p.71 et X p.129.- MDR XIX No.1869, 1870.- SDL II p.49)
- 1286 Pierre de B. donne son consentement à la vente que fait Conon (II) de Bulle, son père, en faveur de l'évêque de Lausanne, de terres sises à Battentein et Montmoler, X.1286 (ASHF III p.73.- SDL II p.73)

- 1286 Rodolphe de B. donne son consentement à la vente faite par son père Conon (II) en faveur de l'évêque de Lausanne, de terres sises à Battentein et Montmoler, X.1286 (ASHF III p.73)
- 1293 Rodolphe, donzel, tient avec Jacques Escot trois poses de terre à côté du champ d'Uldric de Gryon, IX.1293 (ASHF III p.74)
- 1315/~~XX~~ Rodolphe fait son testament dans lequel il institue héritiers ses fils Jehan et Perrod, mais leur substitue les enfants de sa soeur Marguerite d'Aubonne; il nomme sa femme Jehannette tutrice de ses enfants, mais lui substitue, en cas de remariage, Reynald d'Estavayer et son fils aîné Rodolphe de Bulle, clerc; il élit sa sépulture en l'abbaye d'Humilimont; de plus, il fait différents legs aux églises de Bulle, Riaz, Vuippens, Echarlens, Broc, Gruyères, Vevey, Donneloye, Corsier, Murist, Ménières etc., III.1315(entre 25 et 31.III.1315) (AEF: Humilimont S 6 c)
- +av.1315 Une clause de ce testament, en faveur du couvent de Humilimont fut levée en IV.1315 (AEF: Humilimont S 6): on peut donc en conclure que Rodolphe mourut entre le 25.III et le 30.IV 1315
- 1320/<sub>21</sub> Selon testament de Reynald d'Estavayer, Jehannette de La Molière, veuve de Rodolphe de Bulle, est déjà remariée avec Uldric d'Everdes, II.1320 (21 n.s.) (A Turin: Baronnie de Vaud 18, Estavayer 32.- DGN)
- 1325 Jehannette possède une part des dîmes de Murist, La Molière, La Vounaise, Montborget et Faucemagne, et de la Vignettaz de Font, 2.V.1325 (AC Dominicaines .- DGA 50)
- 1330 Jehan et Perrod de Bulle, ffeu le chevalier Rodolphe, renoncent à leurs droits sur le château de La Molière en faveur de leur mère Jehannete de La Molière, fille d'Ybal, à présent femme d'Uldric seigneur d'Everdes, 20.IV.1330 (AEF: Titres de Font, 47.- ASHF III p.82)
- 1346/7 Jehannete est qualifiée de dame d'Everdes dans un acte auquel elle appose son sceau, 21.II.1346 (47 n.s.) (AEF: Humilimont L 14)  
Sceau rond, 21 mm.: S'ONE·IOHETE·DNE·D'EVDES ꝛ: La dame d'Everdes, de face, tient 2 écus, à senestre palé de 6 pièces, les 3 premières brisées d'un filet mourant en coeur, qui est d'Everdes; à dextre, une molette qui est de La Molière (id.)
- 1314 Rodolphe de Bullo, chevalier, est témoin de l'hommage prêté au château de Bulle par Ulrich de Signau, chevalier, en faveur de Pierre, évêque de Lausanne, Lundi av.S.Bartholomé (19.VIII) 1314 (FRB IV p.606)

1315 Marguerite est citée dans le testament de son frère Rodolphe (V) par lequel il substitue à ses propres enfants ceux de sa soeur d'Aubonne, III.1315 (AEF: Humilimont S 6 c)  
N.B. On peut donc en conclure que ledite Marguerite avait épousé NN.d'Aubonne.

1286 Berthe donne son consentement à la vente faite par son père, Conon (II) de terres sises à Battentein et Montmoler en faveur de l'évêque de Lausanne, X.1286 (ASHF III p.73)



- 1286 NN. soit un ou plusieurs enfants (autres que Pierre, Rodolphe et Berthe) cités par leur père Conon (II), sans indication de prénoms, dans l'acte par lequel il se reconnaît homme libre de l'évêque de Lausanne, X.1286 (ASHF III p.73)

- 1310 Vuillielme, fils de feu Vuillielme (III) dit du Chaffa, donne au couvent de la Part-Dieu sa maison sise près du château de Gruyères, 19.VI.1310 (MDR XXII p.446)

1318 Albert de Bulle, bourgeois de Fribourg, est témoin le 25.VI.  
1318 (FRB V, 27.- ASHF X p.192)

- 1315 Rodolphe, cleric, est mentionné au testament de son père Rodolphe (V) comme tuteur substitué, avec Raynald d'Estavayer, de ses frères Jehan et Perrod, III.1315 (AEF: Humilimont S, 6 c)
- 1326 Rodolphe de B., cleric, reçoit pour services rendus, de son cousin Vuillelme ffeu Martin Paccot, d'Estavayer, la dîme des Condémines et 22 poses de terre rière Bulle, 6.IV.1326 (AEF: Titres de Bulle 38.- ASHF III p.79 et X p.203)
- 1338/9 Nicolas de Corpastour et sa femme Lilaimchy demandent de transférer à leur cousin Rodolphe de Bulle, cleric, la dîme des Condémines tenue par Jehan de Gruyère, seigneur de Montsalvens, 9.II.1338 (39 n.s.) (MDR XXII p.465)
- 1340 Jehan de Montsalvens abandonne cette dîme et 22 poses de terre à Rodolphe de Bulle pour le prix de 70 lb.laus., 29.VIII 1340 (MDE XXII p.471)
- 1342 Rodolphe de Bullo, cleric, est témoin de l'hommage prêté à l'évêque de Lausanne par Jehan de Blonay, chevalier, ffeu Pierre, coseigneur de Vevey et de Saint-Paul, 19.V.1342 (MDR XXXII p.322)
- 1343 Rodolphe de Bullo, juge de l'évêque de Sion (judex episcopali sedun.) est témoin d'un appel du chapitre de Sion contre l'évêque dudit lieu, 14.VI.1343 (MDR XXXII p.355)
- 1355 Marguerite, veuve de Rodolphe de Bulle, de Vevey, cleric, maintenant épouse du donzel Girard de Fellens, du consentement de son dit mari et de son fils Girard de Bulle, vend pour 80 lb.laus., afin de payer ses dettes, à Aymon de Cossonay, évêque de Lausanne, la dîme des Condémines sur laquelle avait été assignée sa dot, 27.VII.1355 (AEF: Titres de Bulle, 25.- ASHF III p.97.- SDL II p.117)

- 1315 Jehan et son frère Perrod sont héritiers testamentaires universels de leur père Rodolphe (V) et placés sous la tutelle de leur mère Jehannète, III.1315 (AEF: Humilimont S 6 c)
- 1330 Jehan et Pierre, fils de feu le chevalier Rodolphe, renoncent à tous leurs droits sur le château de La Molière en faveur de leur mère Jehannète, fille de feu Ybal de La Molière, femme d'Uldric seigneur d'Everdes, 20.IV.1330 (AEF: Titres de Font, 47.- ASHF III p.82)
- 1348 Jehan et son épouse NN.de Colombier vendent à Guillaume Maréchaux une pièce de pré pour le prix de 6 lb.laus. 17.X.1348 (AEF: Valsainte M cart.82, No.9)

- 1315 Pierre (Perrod) et son frère Jehan sont héritiers universels de leur père Rodolphe (V) selon testament de ce dernier, et placés sous la tutelle de leur mère Jehannète, III.1315 (AEF: Humilimont S 6 c)
- 1330 Pierre et Jehan, fils de feu le chevalier Rodolphe, renoncent à tous leurs droits sur le château de La Molière en faveur de leur mère Jehannète, fille de feu Ybal de La Molière, épouse d'Uldric seigneur d'Everdes, 20.IV.1330 (AEF: Titres de Font, 47.- ASHF III p.82)
- 1343 Pierre, ffeu Rodolphe de Bulle, et divers autres seigneurs au service de Milan sous les ordres du connétable Otto d'Everdes, font un emprunt à la ville de Milan, de 1300 florins d'or, 7.XI.1343 (AEF: Titres de Vuippens, 169.- ASHF III p.93 et X p.237)
- 13.. Pierre vend à François, évêque de Lausanne, la majorité de Riaz et la moitié de celle d'Albeuve; son fils Rodolphe y donne son consentement, 8.XII.(entre 1347 et 1354) (ASHF III p.94 et X p.241)
- 1350 Pierre de B. donne quittance aux fribourgeois pour tous les dommages qui lui ont été causés pendant la dernière guerre (guerre d'Everdes), 8.XI.1350 (AEF: Traités et Contrats, 233.- RDF III p.119.- ASHF X p.246)
- 1358 Pierre possède une vigne au lieu dit "Eis fosses" dans la paroisse de S.Saphorin, 29.VI.1358 (AEF: Hauterive M 64.- RH 1435)
- 1368 Pierre fils de feu Rodolphe de B., du consentement de son épouse Jehannète, vend divers biens à Wibert Sutor, pour le prix de 25 lb.laus, 20.IV.1368 (AEF: ~~Mant~~ Humilimont, carton 46, No.61)
- +av.1375 Pierre mourut avant le 3.V.1375, date à laquelle son fils, Rodolphe ffeu Pierre, prêta hommage à l'évêque de Lausanne, (ASHF III p.99)
- v.1373 Pierre comte de Gruyère, Jacques de Chastel, Pierre de Bulle et d'autres sont cautions envers Henri comte de Montbéliard pour le paiement de la rançon de Nicolas de Blonay, qui avait été fait prisonnier, rançon qui s'élevait à 1200 florins, v.1373 (PCD p.251)

- v.1350 Girard, fils de Rodolphe de Bullo, cleric (jurisperitus), est témoin d'une quittance de 200 lb.maur. délivrée par Guichard, évêque de Sion, en faveur de Philippe, archevêque de Nicosie, son prédécesseur, 13.III. v.1350 (MDR XXXII p.545)
- 1355 Girard donne son consentement à la vente de la dime des Condémines faite par sa mère Marguerite, veuve de Rodolphe de Bulle, 27.VII.1355 (AEF: Titres de Bulle, 25.- ASHF III p.97)
- 1359 Girard est cleric juré de la curie du décanat de Vevey, 8.IX. 1359 (MDR XXII p.491)
- 1361/2 Girard dit de Bulle, de Vevey, cleric, remet pour le ~~compte~~ comte Jehan de Gruyère 300 florins de Florence à Perrod fils de feu Jacques Mallet, de Payerne, 17.I.1361 (62 n.s.) (MDR XXII p.493)
- 1369/70 Girard appose sa signature à deux actes, 15 et 18.III.1369 (70 n.s.) (MDR XXII p.501, 502)
- 1379 Girard est témoin d'un traité passé entre Amédée, comte de Savoie, et Rodolphe de Langin, tuteur de Nicod et d'Aymon de La Sarraz, 2.VI.1379 (MDR XVIII, Avouerie de Vevey p.135)

- 13.. Rodolphe donne son consentement à la vente faite par son père Pierre (IV) à l'évêque de Lausanne, de la mayorie de Riaz et de la moitié de celle d'Albeuve, 8.XII.(entre 1347 et 1354) (ASHF III p.107)
- 1375 Rodolphe, fils de feu Pierre, prête hommage lige à Guido, évêque de Lausanne, au château de Bulle, 3.V.1375 (Titres de l'Evêché 52.- ASHF III p.99) *PCD p.27*
- 1383 Rodolphe, donzel, ffeu Pierre de Bulle, ratifie la vente de divers biens faites en 1368 par son dit père en faveur de Wibert Sutor, VII.1383 (AEF: Humilimont, carton 46, No.61)
- 1393 Rodolphe, ffeu Pierre de Bullo, prête hommage lige en faveur de Guido, évêque de Lausanne, pour la mayorie de Bulle et divers autres biens, 27.XI.1393 (Titres de l'Evêché 81.- ASHF III p.107)
- 1394 Rodolphe ffeu Pierre de Bullo, prête hommage, au château de Bulle, en faveur de Guillaume, évêque de Lausanne, 15.X.1394 (Titres de l'Evêché 85.- ASHF III p.107)
- 1396 Rodolphe de B. est témoin du testament du donzel François, coseigneur de Pont, 4.V.1396 (AEF: Hauterive I 189.- RH 1614)
- 1396 Rodolphe, donzel, est caution pour 100 florins pour le comte de Gruyère en faveur de l'évêque de Lausanne, 28.VII.1396 (MDR XXII p.245)
- 1394/5 Rodolphe de Bulle et Mermet dit Musy, de Romont, pour 1/4, et Aymon de Fellens, pour 3/4, possèdent le four, le moulin et le battoir de Riaz, 22.II.1394 (95 n.s.) (MDR XXIII p.367, 368)
- 1404 Rodolphe de Boulo, donzel, prête quernet en faveur du comte Amédée de Savoie pour divers biens sis rière la seigneurie de Corbières, 1404 (AEF: Quernet 117, fo.50 verso) s.d.(v.1404)(AEF: Quernet 138 s.p.)
- 1405 Rodolphe de Boulo, donzel, prête quernet en faveur du comte Amédée de Savoie pour divers biens sis à Morlon, 1405. *XXI.12* (AEF: Quernet 116, fo.207) *et 117 f°50, et Quernet 141*
- 1412 Elinode Mayor de Bossonnens, fille de feu le donzel Jehan, veuve de feu le donzel Rodolphe de Bulle, donne à la chartreuse de la Part-Dieu, pour le remède de son âme et de celle de son mari, son pré sis à Coquerin, rière Bulle, afin de célébrer leurs anniversaires chaque année, 26.III.1412 (AEF: Part-Dieu H XIV.- ASHF III p.117)
- 1378 Perrod ffeu Jaquet de Broc, recteur de la Confrérie du St. Esprit de Bulle, assisté de ses conseillers, Rodolphe de B., donzel, et Rodolphe Escot, donzel, et d'autres, prête reconnaissance en faveur de l'évêque de Lausanne, 20.VII.1378 (AEF: Grosse de Bulle 62 bis, p.19)



- (1420) Rodolphe de Bulle qui tenait en fief d'Amédée duc de Savoie, et sous hommage lige, une partie du village de Morlon, le vendit sous grâce de rachat à Jehan Mayor de Bossonnens pour 200 fl.d'or; Othon de Langin, héritier dudit feu Rodolphe, le rachata à Ysabelle de Fellens, veuve dudit Jehan Mayor de Bossonnens pour le prix de 200 fl.d'or; 15.XII.1420 (AEF: Titre de Vuippens 105)

1396 Christin, curé de Treyvaux, est témoin le 10.IV.1396 (MDR  
XXII p.243.- PAD XI p.238)

1363 Claude, fils de Rodolphe (VII), est mentionné dans un acte de 1363 (AEF: Daguët, Généalogies des dynastes)